

LE COMITE SOCIAL DES EXPERTS-COMPTABLES

Chère Consoeur, Cher Confrère,

Nous avons le plaisir de vous convier à la conférence du Comité Social, animée *par Monsieur Philippe MONDIN, Conseiller technique de FRANCE ASSURANCES COURTAGE, Membre du collège technique du Comité Social*, qui se tiendra le :

Judi 7 Février 2008

« Le Belvédère » Amphithéâtre -11 boulevard des Récollets 31400 Toulouse

de 9 h 00 à 12 h 15

sur le thème :

Conformité juridique, fiscale et sociale des contrats de retraite supplémentaire et de prévoyance complémentaire

Juin 2008 : la période transitoire instituée par la Loi Fillon prendra fin.

D'ici là, un important travail de mise en conformité est à entreprendre chez tous les clients où a été mis en place un régime collectif et obligatoire de retraite supplémentaire ou de prévoyance complémentaire car la période transitoire ne saurait se résumer à un simple problème de modification des plafonds d'exonération sociale et fiscale.

En cas de mise en place par décision unilatérale, l'engagement de l'employeur « l'acte juridique » a-t-il été formalisé ? Si oui, le régime a-t-il bien un caractère collectif et obligatoire sachant que des circulaires ont, pour la première fois, défini de façon précise tous les critères de ce caractère collectif et obligatoire (et les dérogations possibles) ?

Enfin, le contenu des contrats d'assurance souscrits pour répondre à cet engagement de l'employeur est-il conforme à tous les critères ouvrant droit à exonération sociale et à déductibilité fiscale des cotisations ?

Public visé : expert-comptable et responsable social de cabinet

Si vous n'adhérez pas au Comité Social, vous pouvez assister à cette réunion moyennant une participation de 46 €. Il convient dans ce cas de retourner le bulletin de participation ci-joint, accompagné du règlement établi à l'ordre du « Conseil de l'Ordre des Experts-Comptables ».

Veuillez croire, Chère Consoeur, Cher Confrère, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Alain GIVANOVITCH
Président du Conseil Régional

Isabelle RABILLER
Présidente de la Commission Social